

Visite d'une délégation algérienne

A l'invitation du ministre de l'Industrie et du Commerce M. Gillespie, le ministre du Commerce du Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire, M. Layachi Yaker, a visité le Canada du 27 mai au 1er juin, accompagné d'une délégation gouvernementale.

Durant son séjour au Canada, M. Yaker a eu des réunions avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Sharp, et d'autres membres du Cabinet.

Par ailleurs, des visites ont été effectuées par les membres de la délégation algérienne auprès de nombreux hommes d'affaires canadiens, en particulier ceux qui étaient concernés par l'équipement de travaux publics, l'hydraulique, l'industrie minière, les télécommunications, les hydrocarbures de l'industrie mécanique, la commercialisation des céréales et les produits agricoles, l'industrie et le commerce du bois et les produits alimentaires.

La délégation algérienne s'est également rendue en visite à Toronto et à Montréal où le ministre Yaker a été reçu par les ministres provinciaux. Ces visites aux deux grands centres commerciaux du Canada ont permis à M. Yaker et à sa délégation de prendre contact avec de nombreux hommes d'affaires et de déterminer les secteurs de l'industrie canadienne les plus aptes à fournir les produits et services dont l'Algérie a besoin dans le cadre de son programme de développement.

Les deux parties, après avoir examiné l'évolution des échanges commerciaux entre les deux pays, ont mis au point un accord commercial qui sera signé ultérieurement.

Dans le but de donner le support nécessaire à leur coopération croissante, les deux parties ont procédé à la signature d'accords de crédit du Canada à l'Algérie, d'un montant total de 100 millions de dollars. Les deux délégations se sont tout particulièrement félicitées de la récente signature d'un accord prévoyant la construction en Algérie de 12 silos à céréales, dans le cadre d'un prêt canadien.

M. Gillespie a accepté l'invitation officielle de M. Yaker à se rendre en Algérie pour une visite dont la date sera annoncée plus tard.

Nouveau président à la SCHL

Avec l'approbation du gouverneur général, le Conseil d'administration de la Société centrale d'hypothèques et de logement a nommé M. William Teron au poste de président de cet organisme. M. Teron succède à M. H.W. Hignett qui se retirera le 1er juillet. Le Premier ministre qui a annoncé cette nomination a souligné que M. Hignett, président de la Société depuis le 1er juillet 1964, a dirigé l'organisme dans la difficile période de transition au cours de laquelle il s'est transformé d'une institution d'assurance hypothécaire en un instrument de politique sociale.

M. Teron, jusqu'à ce jour président de la société *William Teron and Associates*, firme immobilière et d'aménagement



M. William Teron
président de la SCHL

établie à Ottawa, résignera ses fonctions actuelles pour accepter sa nomination qui est entrée en vigueur le 1er juillet.

M. Trudeau s'est dit particulièrement reconnaissant à M. Teron d'avoir consenti à se départir d'un nombre important de propriétés, au sujet desquelles auraient pu surgir des conflits d'intérêt, et à confier ses autres biens à des sociétés fiduciaires auxquelles il n'est aucunement affilié.

Le Premier ministre a noté qu'en cherchant à recruter pour le Gouvernement des hommes d'affaires très compétents qui ont de l'expérience dans un

domaine donné, il y a presque toujours des questions d'éventuels conflits d'intérêt à résoudre. Il a toutefois déclaré que le Gouvernement avait conclu une entente tout à fait satisfaisante avec M. Teron.

M. Teron est né à Gardenton, Manitoba. C'est lui qui a conçu et aménagé Kanata, une nouvelle ville de plus de 60,000 habitants dans la banlieue d'Ottawa. Ses réalisations dans le domaine de la construction domiciliaire lui ont valu de nombreux prix.

M. Teron s'intéresse activement à la recherche en matière d'éducation et d'aménagement urbain.

Normes sur les émissions nocives des véhicules automobiles

Le ministère des Transports, en consultation avec d'autres ministères et organismes du Gouvernement fédéral, entreprendra une révision des projets de normes concernant les gaz d'échappement des automobiles a annoncé M. Jean Marchand, ministre des Transports. Cette décision a été prise à la suite de l'adoption, par le Gouvernement des États-Unis le 11 avril, de normes moins sévères qu'il n'avait été prévu à l'origine, pour les voitures de 1975.

Les ingénieurs du ministère des Transports commencent immédiatement à étudier les nouvelles normes nationales américaines pour déterminer si des normes semblables seraient applicables au Canada. En se basant sur les résultats de ces études, le ministère des Transports devait rendre publique en mai sa décision sur la question de savoir si les normes canadiennes s'aligneront sur celles des États-Unis. M. Marchand a souligné qu'en prenant cette décision, le ministère tiendra compte avant tout de la qualité de l'environnement qu'il faut assurer à la population du Canada.

«Les normes canadiennes et américaines de 1973 ont permis de réduire de 70 p. cent les émissions nocives des véhicules automobiles neufs, par rapport aux véhicules d'avant 1966, qui ne comportaient aucun dispositif antipollution. Les nouvelles normes américaines annoncées mercredi le 11 avril pour 1975 réduiraient les émissions nocives de 83 p. cent par rapport à 1966.